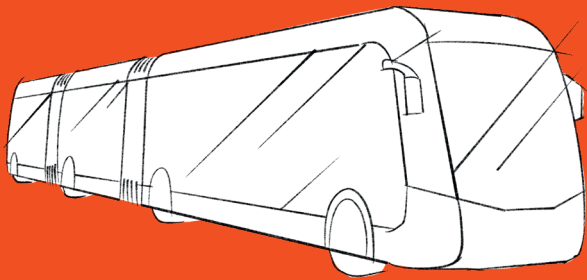


06 JANVIER 2022

PLAN MÉTROPOLITAIN DES MOBILITÉS



DÈS 2024, LES TROLLEYBUS 100% ÉLECTRIQUES DU CONSTRUCTEUR HESS CIRCULERONT SUR LA LIGNE 1

Le 25 novembre 2021, la Métropole du Grand Nancy a adopté son Plan métropolitain des Mobilités (P2M), un plan sur 15 ans pour transformer en profondeur nos modes de déplacements. Il prévoit notamment un nouveau réseau de transports en commun avec dès 2024, 5 lignes structurantes :

- une ligne 1 en trolleybus 100 % électrique en remplacement du TVR actuel, qui arrivera au terme de son fonctionnement en 2023,
- et des lignes 2 à 5 en Bus à Haut Niveau de Service.

Faisant suite à différentes visites, études et analyses, le comité exécutif de la Métropole, qui s'est réuni le 6 janvier 2022, a acté le choix du constructeur Hess pour les trolleybus qui circuleront à compter de 2024 sur la ligne 1 en remplacement du TVR actuel.

POURQUOI UN TROLLEYBUS ?

100% fiable : une technologie exploitée dans d'autres villes avec succès

100% électrique : des véhicules décarbonés et silencieux

+ spacieux : pour transporter plus de voyageurs
(154 places par rame disponibles demain contre 136 aujourd'hui dans le TVR actuel)

+ performant : vitesse commerciale optimisée

+ adaptable : technologie bi-mode qui permet aux véhicules de circuler à l'aide de lignes électriques aériennes et d'effectuer une partie des trajets sur batterie.

POURQUOI CHOISIR HESS ?

Seuls 2 constructeurs sur le marché européen peuvent commercialiser ce type de véhicules en France : Hess (Suisse) et VanHool (Belgique). Des études et des visites terrain ont permis de mener une analyse comparative. Au terme de ces échanges, c'est Hess qui a été sélectionné au regard de plusieurs critères déterminants :

- meilleure fiabilité du matériel,
- meilleure maniabilité du véhicule,
- meilleure capacité d'accueil en nombre de voyageurs,
- délais de livraison plus courts.



Le travail se poursuit avec Hess pour affiner la commande (puissance des batteries, choix des aménagements intérieurs, conditions de maintenance, nombre de véhicules...) qui doit intervenir à l'été 2022 pour une livraison du dernier véhicule (flotte complète) en avril 2024, selon les données communiquées par le constructeur.



CALENDRIER

